



CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE D'AUBY

REGISTRE DES DELIBERATIONS N° 2022-31

Nombre de membres : 17

Nombre de membres présents : 12

Nombre de membres représentés : 1

Date de la convocation :

10/10/2022

Le conseil d'administration s'est réuni en lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Christophe CHARLES.

Etaient présents tous les membres du Conseil d'Administration en exercice, à l'exception de : Mesdames LASNEAU, SALVINO, Messieurs DESTAILLEUR (pouvoir M. MOREL), DUJARDIN.

Assiste : Mme DESMONS Anita, responsable du CCAS

1) OBJET : PROGRAMMATION PRE 2022

Contexte :

Le Programme de Réussite Éducative a été mis en place en 2006 sur la commune. Il permet de suivre individuellement des enfants âgés de 2 à 16 ans et leur famille à travers un accompagnement personnalisé, et de proposer des réponses collectives en lien avec les spécificités du territoire.

A travers ce dispositif, des objectifs généraux sont déclinés au niveau local par priorité d'intervention

- 1/ Soutien à la parentalité (renforcement dans le rôle parental)
- 2/ Éducatif (permettre entre autre de modifier les comportements des enfants)
- 3/ Accès aux loisirs
- 4/ Apprentissages scolaires (soutien dans la scolarité)

Des objectifs complémentaires sont travaillés dans le cadre de l'accompagnement des familles :

- Santé (suivi dans les démarches de soins, accompagnement psychologique, etc.)
- Administratif (accompagnement dans les démarches)
- Partenariat (lien entre les professionnels et les familles)

Les actions déposées pour l'année 2022 sont les suivantes :

- Coordination du Programme de Réussite Éducative (AR)
- Référent familial de la réussite éducative (AR)
- Coup de Pouce CLÉ et CLEM (AR)
- Soutien scolaire (AR)

Les ateliers spécifiques du mercredi (AR)

- Rencontres intergénérationnelles (**AN**)
- Moment en famille / temps forts famille (AR)
- Ateliers ouistiti (AR)
- Temps des parents (AR)
- Guidance parentale (AR)
- Ensemble contre le harcèlement (**AN**)
- Coup de pouce Santé (AR)

(AR : action reconduite / AN : action nouvelle)

Il est à noter que l'action Coup de Pouce CLÉ et CLEM est intégrée et valorisée dans la programmation 2022 mais n'est plus subventionnée par le dispositif PRE. Cette action est cofinancée par le Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité de la CAF (6812 €) et de l'État (5126 €).

Douais Agglo a lancé son appel à projet dans le cadre du Programme de Réussite Éducative en septembre 2021 pour une programmation à déposer par les collectivités locales le 19 novembre 2021.

Un tableau global financier est présenté à la page suivante et expose le budget global prévisionnel pour 2022.

L'État a validé la programmation lors du comité de pilotage du 22 février 2022.

Le montant global de la programmation 2022 du PRE s'élève à **211 248 €** dont **88 868 € de subventions auprès de l'État** ; **89 966 € de part Ville** ; **20 396 € de valorisations diverses** (frais de fonctionnement, ressources humaines, etc.) ; et **12 018 € d'autres financements** (CLAS CAF, CLAS État, participation des usagers SMJ).

Les services de l'État, pour des démarches de simplification, n'émettent plus de titre de perception pour les excédents mais le déduisent sur la demande de subvention pour l'année en cours. Ainsi, le reliquat des actions PRE 2020 et 2021 mettent en évidence un excédent de 2 943 € (2 159€ pour 2020 ; 784€ pour 2021). Ces 2 943€ sont de ce fait déduits de la subvention de l'État pour les actions PRE 2022, comme mentionné dans le tableau ci-après.

BUDGET PREVISIONNEL ANNUEL 2022							
		Budget prévisionnel annuel	Financement PRE	Financement Ville	Autres financements	Cofinancement Ville	
Ingénierie		Porteur					
1	Le Coordinateur	Ville	33 000 €	26 000 €	5 000 €	2 000 €	15,15%
2	Les référents de parcours	CCAS	64 200 €	31 200 €	31 200 €	1 800 €	48,60%
Sous total ingénierie			97 200 €	57 200 €	36 200 €	3 800 €	37,24%
Actions		Porteur					
Actions péri-scolaires							
3	Coup de Pouce CLE et CLEM	CCAS	46 145 €	- €	28 612 €	17 533 €	62,00%
4	Soutien scolaire	Ville	27 600 €	3 962 €	22 458 €	1 180 €	81,37%
Actions loisirs, culturelles et sportives							
5	Les ateliers du mercredi	CCAS	5 357 €	3 400 €	216 €	1 741 €	4,03%
Actions d'aide à la parentalité et suivi éducatif							
6	Moments en famille / temps forts famille	CCAS	2 992 €	1 886 €	500 €	606 €	16,71%
7	Ateliers ouïstiti	CCAS	1 989 €	600 €	150 €	1 239 €	7,54%
8	Temps des parents	CCAS	2 056 €	360 €	90 €	1 606 €	4,38%
9	Guidance parentale	CCAS	19 500 €	18 000 €	1 100 €	400 €	5,64%
10	Rencontres intergénérationnelles (AN)	CCAS	1 361 €	520 €	130 €	711 €	9,55%
Actions santé							
11	Ensemble contre le harcèlement (AN)	CCAS	5 508,00 €	1 840 €	460 €	3 208 €	8,35%
12	Coup de pouce santé	CCAS	1 540 €	1 100 €	50 €	390 €	3,25%
Sous total actions			114 048 €	31 668 €	53 766 €	28 614 €	47,14%
Dédution de la subvention État (remboursement du trop perçu 2020 et 2021)			-2 943 €				
			Budget annuel	Financement PRE	Financement Ville	Autres financements	Cofinancement Ville
			211 248 €	85 925 €	89 966 €	32 414 €	42,59%

Proposition :

Sur ces bases, il est demandé au conseil d'administration de :

- Valider la programmation et le budget prévisionnel 2022 du PRE
- Inscrire les montants des dépenses et des recettes au budget et exercice concerné

Sur le rapport de Monsieur le Président et après en avoir délibéré, le conseil d'administration à l'unanimité soit 13 voix

DECIDE

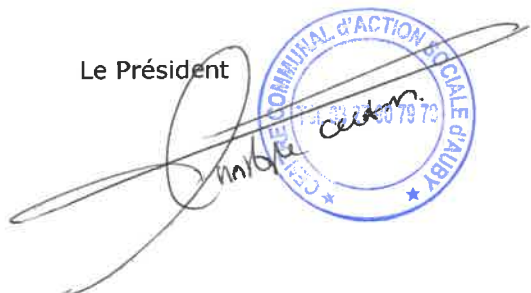
- De valider la programmation et le budget prévisionnel 2022
- D'autoriser Monsieur le Président à signer toutes les pièces inhérentes
- D'inscrire les montants des dépenses et des recettes au budget de l'exercice concerné

Les crédits sont inscrits au budget

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois dès transmission au représentant de l'Etat et sa publication. Le Tribunal Administratif peut être saisi par l'application informatique « Telerecours citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr

Acte rendu exécutoire après dépôt
En Sous-Préfecture le 31/10/2022

Le Président

A blue circular official stamp of the 'CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE D'AUBY' is partially obscured by a large, stylized handwritten signature in black ink. The stamp contains the text 'CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE D'AUBY' and the phone number 'Tel. 03 27 90 79 79'.

Fait et délibéré en séance à Auby,
le 17/10/2022

Le Président,

Christophe CHARLES

A blue circular official stamp of the 'CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE D'AUBY' is partially obscured by a large, stylized handwritten signature in black ink. The stamp contains the text 'CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE D'AUBY' and the phone number 'Tel. 03 27 90 79 79'.